



FORMATION EN PRESENTIEL ET/OU EN DISTANCIEL (SELON LE THEME)

MAITRISER LA CLÔTURE DES COMPTES

Dernière mise à jour le 14/03/2023.

OBJECTIF

Savoir établir le bilan et le compte de résultat selon les normes comptables.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Maîtriser les travaux d'inventaire

PUBLIC CONCERNÉ

Comptables uniques de PME, collaborateurs comptables. Plus généralement, toutes personnes souhaitant maîtriser la clôture des comptes.

MODALITÉS D'ACCÈS

Vous pouvez vous inscrire pour suivre une de nos formations jusqu'à la veille de la date de démarrage si la formation est financée directement par votre entreprise ET si le nombre maximum de participants n'est pas atteint. Si la formation est financée via un OPCO, vous devez au préalable avoir obtenu un accord de ce dernier.

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Formation présentielle ou distancielle dispensée par un formateur expérimenté. La formation alterne des exposés théoriques, des démonstrations et la mise en pratique au travers d'exercices et de cas concrets.

Tarif

1390 € HT
par participant

Réf.

Compta

Contact

0465260114
nathalie.husson@univlearn.fr
<https://univlearn.fr/>

PRÉ-REQUIS

- notions de base en comptabilité

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nos locaux sont accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite PMR. De plus, nos conseillers sont disponibles pour vous accompagner dans vos démarches à travers nos partenaires. Nous sommes en mesure de mobiliser les expertises, les outils nécessaires pour vous accueillir, vous accompagner et vous former.



Niveau

**Autres formations
professionnelles continues**



Modalité

Présentiel



Effectif par session

2 mini > 8 maxi



Durée

14 heures / 2 jour(s)



PROGRAMME

Module 1 : Règles et principes comptables

- Règles imposées par le Plan Comptable Général (PCG)
- Les principes comptables
- Organiser le processus de clôture : la démarche processus.
- Planifier les tâches.

Module 2 : Enregistrer les travaux d'inventaire des immobilisations

- Les amortissements : les règles, les modes, la comptabilisation. et les incidences fiscales
- Le traitement des dépenses d'entretien.
- Évaluer et enregistrer les pertes de valeur d'actifs.

Cas pratiques : Construction de tableaux d'amortissements. Enregistrements d'immobilisations et d'amortissements.

Module 3 : Comptabiliser et valoriser les stocks

- Calculer le coût d'acquisition ou le coût de production.
- Constater les variations de stocks : inventaires.
- Enregistrer les dépréciations de stocks.

Cas pratiques : Etablir des fiches de stock valorisées. Enregistrement de provisions.

Module 4 : Procéder à la clôture de l'exercice

- Traiter les ventes et créances.
- Enregistrer les différentes écritures de régularisation.
- Comptabiliser la dépréciation des comptes clients.

Cas pratiques : Constatation et enregistrement de FAE, créances douteuses.

Module 5 : Évaluer le passif lors de la clôture d'exercice

- Définition d'une provision pour risques et charges
- Conditions pour constituer une provision pour risques et charges
- Évaluer des provisions pour risques et charges

Cas pratiques : enregistrement d'écritures.

Module 6 : Effectuer les régularisations de charges et de dettes

- Principes de rattachement à l'exercice des charges
- Charges à payer.
- Charges constatées d'avance

Cas pratiques : enregistrement de différentes écritures de régularisation.

Module 7 : Comptabiliser les actifs financiers

- Enregistrer les écritures d'inventaire liées aux opérations de financement
- Comptabiliser les immobilisations financières, valeurs mobilières de placement et emprunts.
- Les dépréciations

Cas pratiques : évaluation de portefeuille de titres et enregistrement des provisions correspondantes.



Module 8 : Élaborer le bilan et le compte de résultat

- Enregistrer les opérations affectant le résultat exceptionnel
- Comptabiliser l'impôt et la participation
- Monter le bilan et le compte de résultat

Cas pratiques : établissement de bilan et de compte de résultat.

Module 9: Effectuer un calcul de TVA

- Aspect fiscal avec déclaration et calcul de la TVA à payer
- Fait générateur et exigibilité
- Identification des opérations imposables à la TVA et des TVA récupérables
- Les échanges internationaux
- Comptabiliser l'OD de TVA

Cas pratiques : Déterminer la TVA à appliquer sur plusieurs opérations. Calcul de TVA à payer et enregistrement comptable correspondant.

INTERVENANT(S)

Consultant formateur ayant la double compétence pédagogique et technique

ÉVALUATION

Chaque module de cours est concrétisé par un TP afin de permettre l'acquisition d'un vrai savoir-faire sur tous les points abordés, Questions posées par le formateur tout au long de la formation à l'oral ou à travers un QCM

ATTRIBUTION FINALE

Attestation individuelle de formation